Centre de services scolaire des Patriotes
Québec

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire 2026-2027

2E CYCLE PRIMAIRE

Niveau : 4e année

Voici des renseignements concernant les communications que vous recevrez au cours de la présente année scolaire.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 14 octobre 2026.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis le 19 novembre 2026. Ce bulletin couvrira la période du 1er septembre au 13 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera remis le 12 mars 2027. Ce bulletin couvrira la période du 16 novembre au 5 mars et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	**Note de la 3e étape** : le troisième bulletin vous sera remis le 28 juin 2027. Il couvrira la période du 8 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.
	Résultat final : sur le 3e bulletin apparaitra également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

En 4e année, pour les compétences *Écrire* et *Lire*, les épreuves obligatoires du ministère compteront pour 20% du RÉSULTAT FINAL.

<u>Épreuves ministérielles obligatoires de fin d'année</u>

Pour les épreuves uniques et les épreuves obligatoires, les dates et les heures doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

Cette disposition montre bien toute l'importance qui doit être accordée à l'administration de ces épreuves. L'horaire des épreuves obligatoires vous sera communiqué prochainement.

En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une autre activité sportive ou culturelle à caractère participatif par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle unique ou obligatoire.

Les seuls motifs pouvant justifier une absence à une épreuve ministérielle unique ou obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève, le décès d'un proche parent, la convocation d'un tribunal et la participation à une compétition sportive de haut niveau (nationale ou internationale).

Il est donc important de prendre note qu'un élève absent sans justification se verra octroyer la note de zéro. Par ailleurs, il faut souligner que ces épreuves ministérielles obligatoires comptent pour 20 % dans le résultat final du bulletin.

Vous retrouverez ci-dessous des renseignements au sujet des principaux outils et moyens qui permettront l'évaluation de l'acquisition et la mobilisation des connaissances de votre enfant pour la présente année scolaire.

Discipline Compétences	Outils et moyens d'évaluation	Bulletin		
		1er 20%	2e 20%	3e 60%
Français				
Lire **50%**	En cours d'année : • Tâches réalisées suite à la lecture de textes en français et occasionnellement dans d'autres disciplines • Outils d'observation • Rencontres individuelles, au besoin En fin d'année **:** 4e année : épreuve obligatoire du MEQ valant 20% du résultat final	X	X	X
Écrire **30%**	En cours d'année : • Rédaction de phrases ou textes pour répondre à divers besoins de communication en français et occasionnellement dans d'autres matières • Dictée / contrôle • Écriture de mots, groupes de mots, phrases… En fin d'année **:** 4e année : épreuve obligatoire du MEQ valant 20% du résultat final	X	X	X
Communiquer oralement **20%**	En cours d'année : • Échanges • Outils d'observation • Présentations		X	X
Mathématique				
Résoudre une situation problème **30%**	En cours d'année : • Outils d'observation sur les stratégies de résolution de problèmes • Cahier de l'élève lors de situations problèmes mathématiques		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique **70%**	En cours d'année : • Outils d'observation • Exercices de vérification de la maitrise de concepts et processus mathématiques (connaissances) • Questionnaires sur les notions apprises (connaissances) • Cahier de l'élève	X	X	X
Anglais				
Communiquer oralement en anglais **50%**	En cours d'année : • Observation en action • Utilisation du langage fonctionnel • Échanges entre élèves ou élèves / enseignant • Discussions • Jeux de rôles		X	X
Comprendre des textes lus et entendus **35%**	En cours d'année : • Vérification de la compréhension d'un texte à l'oral ou à l'écrit • Observation en action • Tâches de réinvestissement écrites (par exemple : affiche, devinette, court texte) • Quiz/ test	X		X
Écrire des textes **15%**	En cours d'année : • Grilles d'observation • Productions écrites courtes		X	X
Science et technologie				
100%	• Outils d'observation • Problèmes à résoudre découlant des différents univers • Questionnaires sur les notions enseignées • Conception de plans et fabrication de prototypes	X	X	X

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté					
100%		• Description de l'organisation d'une société et du territoire • Cartes et lignes du temps utilisées en contexte • Questionnaire ou tâches liées aux notions enseignées • Cahier de l'élève	**X**	**X**	**X**
Culture et citoyenneté québécoise					
100%		***Examiner des réalités culturelles*** • Activités, discussions et projets • Situations d'apprentissage et d'évaluation sur les différents thèmes du programme		**X**	**X**
Arts plastiques					
100%	70%	***Réaliser des créations plastiques personnelles ET Réaliser des créations médiatiques :*** • Créations		**X**	**X**
	30%	***Apprécier des œuvres d'art*** • Questionnaires pour tâches d'appréciation		**X**	**X**
Musique					
100%	70%	***Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales*** • Outils d'observation • Grilles à échelle descriptive		**X**	**X**
	30%	***Apprécier des œuvres musicales*** • Outils d'observation • Questionnaire pour tâches d'appréciation		**X**	**X**
Éducation physique et à la santé					
100%		***Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques :*** étapes 2 et 3 • Fiche de planification • Outils d'observation • Questions réflexives • Test, contrôle, épreuve ***Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques :*** étapes 2 et 3 • Outils d'observation • Questions réflexives • Test, contrôle, épreuve ***Adopter un mode de vie sain et actif :*** étapes 3 • Questions réflexives • Outils d'observation • Test, contrôle, épreuve		**X** **X**	**X** **X** **X**

Jugement sur les compétences (BARÈME) Bulletin : État de développement des compétences														
Barème	**Niveaux de compétence**	**4**			**3**			**2**			**1**			
		L'élève dépasse les exigences			L'élève satisfait clairement aux exigences			L'élève satisfait minimalement aux exigences			L'élève ne satisfait pas aux exigences			
	Pondération %	100	95	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	0 à 40
		A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	D-	E

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

En dessous de chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin afin d'ajouter de l'information ou de compléter les résultats indiqués. Par ailleurs, plusieurs autres moyens sont également utilisés afin de favoriser des échanges réguliers avec vous : des notes dans l'agenda, des appels téléphoniques, des courriels, des travaux envoyés à la maison, etc.

COMMENTAIRES SUR CERTAINES COMPÉTENCES AU BULLETIN SCOLAIRE

Les quatre compétences seront travaillées tout au long de l'année mais seulement les compétences suivantes feront l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certaines attitudes ou habiletés de votre enfant en classe.

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES	• Exercer son jugement critique • Savoir communiquer • Travailler en équipe
COMPÉTENCES COMMENTÉES	• Organiser son travail (étape 3)

CONDITIONS ET MODALITÉS APPLICABLES À LA RÉVISION D'UN RÉSULTAT

La présente procédure a pour objectif d'encadrer le processus de demande de révision de notes. Le titulaire de l'autorité parentale ou l'élève peut faire une demande de révision d'un résultat. La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution du résultat initial. Le résultat obtenu suivant la révision est définitif. Les directions d'établissement ont l'obligation d'apporter l'assistance nécessaire au parent ou à l'élève qui souhaite faire une demande de révision.

- Les demandes peuvent être présentées dans les dix (10) jours ouvrables suivant l'émission du résultat ou du bulletin de l'étape venant de se terminer.
- Le parent ou l'élève qui demande une révision de notes doit le faire par écrit au moyen du présent **formulaire**. Celui-ci est également disponible au secrétariat de l'établissement. La demande doit être remplie et transmise à la direction de l'établissement.
- Pour la révision d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire, la demande de révision ne peut être soumise après le 15 juillet suivant.
- La direction d'établissement a la responsabilité de transmettre le formulaire de demande de révision complété et signé par le titulaire de l'autorité parentale ou par l'élève et les pièces justificatives, le cas échéant, à l'enseignant(e) concerné(e). L'enseignant(e) dispose d'un délai de 5 jours ouvrables pour transmettre par écrit à la direction d'établissement le résultat obtenu à la suite de la révision et les motifs sur lesquels il ou elle s'appuie.
- La direction d'établissement transmet au titulaire de l'autorité parentale ou à l'élève le résultat modifié et les motifs ayant mené au résultat.
- Dans l'éventualité où l'enseignant concerné n'était pas disponible pour procéder à la demande de révision (départ du centre de service scolaire, absence, etc.), la direction confiera la demande à un autre enseignant.

Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant.

Christine Gaudette

Directrice
École du Carrousel